

## **Remarques préliminaires – Projets de délibération**

La publication de la présente farde de projets de délibérations de la séance publique s'inscrit dans la dynamique des articles L3221-1 et suivants du CDLD liée à la publicité active de l'administration et de la transparence administrative, conformément à l'article 25 du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) du Conseil communal.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que ces projets de délibérations sont des documents provisoires ayant vocation à permettre aux membres du Conseil communal d'examiner les décisions soumises à leur approbation. Il s'agit donc de projets de décisions, susceptibles d'être modifiés, reportés ou retirés et qui n'ont donc pas encore été adoptés par l'Autorité communale.

Les décisions définitives sont, quant à elles, reprises dans le procès-verbal des réunions du Conseil qui est, pour ce qui concerne la partie publique, publié sur le site Internet de la Ville une fois approuvé par le Conseil communal

**FINANCES**

1. **Exercice 2023: budget - 12èmes provisoires - février 2023**  
**VILLE DE NAMUR**  
**ZONE DE POLICE - FINANCES**

**PROJET DE DELIBERATION**  
**Conseil de la Zone de Police**

---

Séance publique du 17 janvier 2023

Vu la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré structuré à deux niveaux et ses modifications ultérieures;

Vu le Règlement Général de la Comptabilité de la Police Locale dont notamment l'article 13;

Attendu que la circulaire budgétaire du Ministre de l'Intérieur relative à l'élaboration des budgets des zones de Police pour l'exercice budgétaire 2023 n'a pas encore été publiée;

Attendu qu'il convient de prendre les dispositions utiles pour permettre la continuité de l'activité de la zone de Police et de faire face aux dépenses obligatoires;

Sur proposition du Collège communal du 20 décembre 2022,

Liquide les dépenses obligatoires du mois de février 2023, en attendant la présentation du budget 2023 au Conseil communal et son approbation par la Tutelle.

2. Procès-verbal de la séance du 13 décembre 2022  
VILLE DE NAMUR  
CELLULE CONSEIL

**PROJET DE DELIBERATION**  
**Conseil de la Zone de Police**

---

---

Séance publique du 17 janvier 2023

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et notamment l'article L1122-16;

Vu le Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal et notamment les articles 48 à 52 relatifs au procès-verbal des réunions du Conseil communal;

M. le Président constate que le procès-verbal de la séance du Conseil de la Zone de Police du 13 décembre 2022 a été mis à disposition des Conseillers et des Conseillères.

Si la réunion s'écoule sans observations, le procès-verbal est considéré comme adopté.

PROJET

POINT(S) INSCRIT(S) A LA DEMANDE DE MEMBRES DU CONSEIL

3. Néant  
VILLE DE NAMUR  
POINT(S) INSCRIT(S) A LA DEMANDE DE MEMBRES DU CONSEIL

**PROJET DE DELIBERATION**  
Conseil de la Zone de Police

---

---

Séance publique du 17 janvier 2023

PROJET